



Rapport d'activité – 1^{er} semestre 2005

30 août 2005

Cette page a été laissée blanche intentionnellement

Table des matières

A/ Lettre du Président	5
B/ Chiffres clés consolidés en normes IFRS	6
C/ Principaux événements du 1^{er} semestre 2005	8
D/ Rapport de gestion	10
I) Antennes France	11
II) Distribution de programmes et de services.....	13
III) Droits Audiovisuels	13
IV) Antennes internationales.....	13
V) Point social.....	14
VI) Titre.....	14
VII) Actionnariat	14
VIII) Présentation analytique du compte de résultat consolidé (normes IFRS)	15
E/ Rapport des Commissaires aux comptes	16
F/ Présentation des comptes consolidés (normes IFRS)	17
COMPTE DE RESULTAT	17
BILAN.....	18
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	20
TABLEAU DE FINANCEMENT	21
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30/06/2005	22

Cette page a été laissée blanche intentionnellement

A/ Lettre du Président

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Actionnaires,

Au cours du 1^{er} semestre 2005, la chaîne TF1 a connu un marché publicitaire à « deux vitesses ». En effet, les annonceurs du secteur « Alimentation » qui représente environ 30% de notre chiffre d'affaires, ont été confrontés à la baisse de la consommation, à la montée en puissance du « Hard Discount » et des marques de distributeurs. Ils ont donc réduit sensiblement leurs investissements publicitaires tous médias confondus. Cette réduction a été partiellement compensée par la forte progression des recettes en provenance des secteurs Télécommunication, Automobile, Services et Loisirs. Ceci s'est traduit chez TF1 par une baisse de 0.9% du chiffre d'affaires publicitaire sur la période.

Pour faire face à cette situation, nous continuons d'adapter nos offres publicitaires et nos structures à ce nouvel environnement commercial marqué par : le développement de la concurrence, une augmentation régulière de la consommation de Télévision et une modification du comportement des consommateurs. Pour ce faire, TF1 limite la progression de ses dépenses et en particulier, celles de la grille des programmes dont le coût au 30 juin 2005 augmente de moins de 3 % par rapport à la même période de 2004, niveau que nous maintiendrons sur l'année 2005. Ceci témoigne de notre volonté de maîtrise des charges d'exploitation dans un environnement réglementaire peu propice à cet exercice.

Nous abordons confiants cette fin d'année, confortés par les excellentes audiences de l'été. En effet, à fin août 2005, la part d'audience de TF1 progresse de 0.2 pt sur les individus de 4 ans et + et de 0,3 pt sur les femmes de moins de 50 ans.

Dans cette conjoncture nous confortons notre position de « leader » et afin de préparer l'avenir qui s'annonce meilleur dès 2007 avec l'ouverture à la publicité télévisée au secteur de la Distribution, nous avons d'ores et déjà sécurisé l'accès aux grands droits qui ont fait et feront les grands succès d'audience : les Coupes du Monde de Football de 2006 jusqu'à 2014, le 1^{er} choix de la *Champions' League* jusqu'en 2009, les Coupes du Monde de Rugby 2007 et 2011, les droits des films et séries de WARNER à compter de 2008.

Au cours du semestre, nous avons également placé 6 de nos chaînes thématiques parmi les 10 premières en matière d'audience, Eurosport France se hissant à la 1^{ère} place. Ce succès s'accompagne également d'une progression de 14 % de leurs recettes publicitaires, ce qui récompense la qualité du travail de nos équipes et justifie nos choix éditoriaux. Par ailleurs, « e-TF1 », notre activité Internet, se développe rapidement et améliore sa rentabilité tout en renforçant ses offres éditoriales et commerciales afin de répondre aux attentes de ses publics et de ses clients. Enfin, Téléshopping renoue avec la croissance sur tous ses canaux de vente auquel il a ajouté en août, sa 1^{ère} boutique, boulevard Haussmann à Paris.

Les autres secteurs du Groupe nous donnent également des motifs de satisfaction :

- TPS, dont la base de clients progresse sur 12 mois de 93.300 abonnés, a enrichi son offre de chaînes et se prépare pour le 4^{ème} trimestre 2005, au lancement d'un « bouquet » sur la Télévision Numérique Terrestre (T.N.T.).
- Eurosport est reçu désormais par plus de 104 millions de foyers européens dont 54 millions d'abonnés payants et élargit son portefeuille de chaînes et d'activités notamment avec l'organisation du Championnat du Monde des Voitures de Tourisme (FIA WTCC).
- Les activités de négoce de droits audiovisuels et de distribution en salles de films où notre filiale TFM, est devenue au cours du 1^{er} semestre 2005, le 1^{er} distributeur français.

En conclusion, pour l'exercice 2005, nous estimons que l'évolution du chiffre d'affaires publicitaire de TF1 pourrait être dans la tendance du 1^{er} semestre, tandis que, sur des bases comparables (normes comptables et périmètre de consolidation), les autres secteurs devraient connaître une croissance de leurs activités. Dans cet environnement économique marqué par l'atonie de la consommation, votre Groupe se transforme, s'adapte et se développe afin de profiter pleinement de nouvelles opportunités de croissance en France et à l'étranger et d'une reprise des investissements publicitaires.

Patrick Le Lay
Président-Directeur Général

B/ Chiffres clés consolidés en normes IFRS

En M€

	1 ^{er} semestre 2005	1 ^{er} semestre 2004	2004
Chiffres d'affaires	1 469,9	1 494,9	2 849,6
<i>Recettes Publicité Antenne TF1</i>	<i>881,2</i>	<i>889,5</i>	<i>1 645,5</i>
<i>Recettes des autres activités</i>	<i>588,7</i>	<i>605,4</i>	<i>1 204,1</i>
Résultat opérationnel	268,5	278,5	383,0
Résultat net part du groupe	176,6	166,1	224,7
Capacité d'autofinancement ¹	295,5	336,2	490,0
Capitaux propres	988,6	918,3	975,5
Endettement financier net	552,8	606,0	413,7
Bénéfice net par action	0,82	0,77	1,05
Bénéfice net dilué par action	0,82	0,77	1,04

	1 ^{er} semestre 2005	1 ^{er} semestre 2004	2004
Nb moyen d'actions en circulation (en milliers)	214 291	214 048	214 229
Cours de clôture fin de période (en euros)	21,98	25,89	23,95
Capitalisation boursière moyenne (en milliards d'euros) de la période	4,7	5,5	5,1

¹ Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt

CONTRIBUTIONS AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE									
en millions d'euros	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel			Résultat net (part du groupe)		
	2005	2004	2004	2005	2004	2004	2005	2004	2004
	6 mois	6 mois	12 mois	6 mois	6 mois	12 mois	6 mois	6 mois	12 mois
SECTEUR ANTENNES France	1 073,1	1 081,6	2 015,0	224,9	241,9	341,3	146,0	145,8	213,2
TF1 SA	885,3	893,0	1 655,1	203,1	225,6	331,8	133,6	143,1	216,7
TF1 PUBLICITE	5,4	4,7	12,4	9,8	9,8	9,4	6,5	6,5	6,3
TF1 ENTREPRISES	12,7	14,4	33,5	2,2	3,2	7,6	1,4	2,0	4,9
TELE SHOPPING	49,1	46,4	83,6	5,9	7,8	9,5	4,0	5,2	6,6
EUROSPORT France	29,9	29,7	60,0	2,0	3,1	4,6	1,3	2,0	3,1
L.C.I	19,8	20,9	39,3	(3,3)	(3,5)	(9,7)	(3,4)	(3,5)	(9,7)
ODYSSEE	2,3	2,2	4,5	0,4	(0,2)	(0,2)	0,3	(0,3)	(0,2)
TF 6	5,0	4,8	9,5	1,0	0,7	1,0	1,0	0,7	1,0
TV BREIZH	5,2	3,2	6,9	(1,9)	(3,2)	(5,9)	(1,4)	(2,3)	(4,2)
T FOU	0,8	0,8	1,6	(0,4)	(0,4)	(1,0)	(0,4)	(0,4)	(1,0)
SERIE CLUB	2,1	2,5	4,5	0,3	0,4	0,7	0,2	0,3	0,5
HISTOIRE	1,9		1,9	(1,4)		(1,4)	(1,0)		(1,5)
USHUAIA TV	0,8			(1,3)			(1,3)		
E-TF1	30,4	27,5	48,9	1,8	2,7	2,5	1,9	2,7	2,6
GROUPE GLEM	10,8	18,2	24,7	0,2	(2,0)	(5,5)	0,1	(2,8)	(6,5)
TF1 PUBLICITE PRODUCT.	3,4	3,5	6,8	0,1	0,2	(0,4)	0,1	0,2	(0,2)
STUDIO 107	1,1	3,0	3,5		(0,6)	(2,0)		(0,4)	(1,3)
TF1 FILMS PRODUCTION	4,6	5,1	11,6	0,1	0,3	0,8	0,1	0,2	0,6
DIVERS	2,5	1,7	6,7	6,3	(2,0)	(0,5)	3,0	(7,4)	(4,5)
SECTEUR DISTRIBUTION	198,0	186,9	379,6	4,6	10,4	2,0	2,5	6,6	(4,0)
SECTEUR DROITS AUDIOVISUELS	106,2	125,7	236,0	7,8	6,8	13,9	6,7	8,3	13,5
TF1 VIDEO (yc CIC et RCV)	67,0	94,0	169,4	7,3	9,1	16,8	5,1	5,9	12,2
TF1 INTERNATIONAL	34,0	15,1	41,8	0,7	(4,3)	(6,5)	0,7	(0,1)	(1,2)
DIVERS	5,2	16,6	24,8	(0,2)	2,0	3,6	0,9	2,5	2,5
SECTEUR ANTENNES INTERNAL.	124,6	124,7	253,7	22,2	21,9	26,7	9,9	8,6	7,3
SECTEUR ACTIVITES DIVERSES	(5,1)	4,5	19,6	9,0	(2,5)	(0,9)	11,5	(3,2)	(5,3)
METRO							(0,3)	(0,7)	(0,9)
VISIOWAVE	(5,1)	4,5	19,6	(5,0)	(2,5)	(0,9)	(4,1)	(2,0)	(0,9)
PRIMA TV							(0,5)	(0,3)	(1,6)
SYALIS				14,0			16,4	(0,2)	(1,9)
ELIMINATIONS INTER-SECTEURS	(26,9)	(28,5)	(54,3)						
TOTAL	1 469,9	1 494,9	2 849,6	268,5	278,5	383,0	176,6	166,1	224,7

C/ Principaux événements du 1^{er} semestre 2005

ANTENNES FRANCE

L'Antenne²

Face aux conséquences dramatiques du tremblement de terre en Asie et le tsunami qu'il a généré, les équipes de TF1 se mobilisent pour toujours mieux informer les téléspectateurs. Le 2 janvier, le journal de 20h réunit 11,7M de téléspectateurs.

Le 10 mars, le premier docu-drama de TF1 diffusé à l'Antenne, *Dans la tête du tueur*, remporte un franc succès en rassemblant 10,3M de téléspectateurs.

Le 6 juin, TF1 a obtenu le **Grand Prix des médias 2005**, organisé par CB News. Couronnée pour la première fois, la chaîne a également reçu le trophée de la meilleure chaîne télé.

Le 29 juin, TF1 a obtenu pour la France l'ensemble des droits de diffusion exclusifs des **Coupes du Monde de football 2010 et 2014** respectivement aux prix de 120M€ et 130M€, ainsi que diverses compétitions FIFA annexes se déroulant de 2007 à 2014.

Dolmen, la fiction de l'été, diffusée sur TF1 en juin et juillet a réuni une moyenne de 12,0M de téléspectateurs par épisode. La plus forte audience des 7 premiers mois 2005 a été réalisée avec le dernier épisode (12,9M de téléspectateurs).

Les chaînes thématiques

TF1 et AB Groupe ont finalisé, le 18 février, le rachat de **TMC** au groupe Pathé, après en avoir obtenu l'agrément auprès du CSA. TF1 et AB détiennent chacun 40% de la chaîne, la Principauté de Monaco gardant 20% du capital. TMC est une chaîne généraliste et familiale. Elle est diffusée sur le câble et le satellite et par voie hertzienne dans la région Provence Alpes Côte d'Azur et est reçue par 13 millions de personnes. TMC est également titulaire d'une autorisation nationale de diffusion en numérique hertzien (canal n° 10).

Le 14 mars, **Ushuaia TV (100% TF1)**, la première chaîne française consacrée au développement durable et équitable, est lancée en exclusivité sur TPS.

Le 31 mars, la **Télévision Numérique Terrestre (TNT)** arrive en France. Ce lancement concerne 35 % des foyers (Paris, Lille, Lyon, Bordeaux et Rennes). Sur ce nouveau réseau, le groupe TF1 dispose de 6 licences : 2 pour l'offre gratuite (TF1 et TMC), et 4 pour la partie payante (LCI, Eurosport, TF6 et TPS Star) qui devrait être lancée au cours du 4^{ème} trimestre 2005.

Le 5 juillet, Médiamétrie a publié les résultats de la neuvième vague du **Mediacabsat**, qui couvre les audiences des chaînes du câble et du satellite pour la période du 27 décembre 2004 au 12 juin 2005. L'ensemble des chaînes du Groupe réalise de très bonnes performances, six d'entre elles occupant une place dans le top 10. A noter tout particulièrement la première place d'Eurosport (ex-aequo avec RTL9) et le bond de TV Breizh à la troisième place de ce classement.

DISTRIBUTION DE PROGRAMMES ET DE SERVICES

Aux termes d'un accord signé le 18 février, **TPS** et **Neuf Telecom** annoncent l'arrivée de l'offre TPS, en qualité numérique, par la ligne téléphonique pour les clients de Neuf Telecom, via le décodeur Neuf TV. Les abonnés aux services Neuf TV et TPS ont ainsi accès à plus d'une centaine de chaînes et de services interactifs.

Le 13 août, TPS enrichit son offre en créant la 1^{ère} chaîne thématique exclusivement consacrée au football : **TPS Foot**. Plus de 500 matches par an, des magazines, les plus beaux buts de la saison, les coulisses des clubs européens.

² Source : Médiamétrie

ANTENNES INTERNATIONALES

Le 10 janvier, le groupe Eurosport lance sa nouvelle chaîne baptisée **Eurosport 2**. Diffusée dans 37 pays européens en six langues (anglais, polonais, turc, grec, français et italien), Eurosport 2 associe le meilleur du sport en direct à des magazines et des news.

Eurosportnews, la chaîne d'information sportive d'Eurosport, est disponible depuis le mois de juin 2005 sur certains vols commerciaux grâce à **Connexion by Boeing**, réseau satellitaire de Boeing.

DROITS AUDIOVISUELS

TFM est le 1^{er} distributeur de films en salles sur les 6 premiers mois de l'année avec plus de 11 millions d'entrées. *Brice de Nice*, avec plus de 4,3 millions de spectateurs à fin juin, a largement contribué au succès de TFM.

AUTRES

La fondation Nicolas Hulot et l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie lancent le « **Défi pour la Terre** ». Le groupe TF1 s'est engagé à leur côté pour promouvoir cette initiative.

TF1 et AMP ont conclu le 25 mai un protocole d'accord relatif à la **cession** par TF1 à AMP de 100% des actions de **Studios 107**.

A la fin du 1^{er} semestre, TF1 a conclu la **cession** de la totalité de sa participation (80% du capital) dans **Visiowave** à General Electric, Security.

D/Rapport de gestion³

Boulogne, le 30 août 2005,

Au 1^{er} semestre 2005, le chiffre d'affaires du groupe TF1 est en léger recul (-1,7%) à 1 469,9M€. Les recettes publicitaires nettes de la chaîne TF1 ont diminué de 0,9% à 881,2M€, les revenus des autres activités sont en baisse de 2,8% à 588,7M€ essentiellement en raison des cessions de Studios 107 et de Visiowave. A périmètre comparable, la baisse du chiffre d'affaires des autres activités n'est plus que de 0,9%⁴.

Lors du des sept premiers mois de l'année 2005, dans un marché publicitaire volatil et une conjoncture difficile, la visibilité reste réduite. Les secteurs des télécommunications, des services et des transports progressent le plus et sont en croissance respectivement de +18,6%, +8,5% et +7,1%⁵. Cela ne permet pas, néanmoins, de compenser l'érosion des investissements des secteurs alimentation et toilette-beauté, les deux principaux secteurs annonceurs, qui diminuent respectivement de 9,8% et 1,6%.

La baisse de 0,9%, à périmètre comparable, du chiffres d'affaire des activités de diversification s'explique par des évolutions contrastées:

- TF1 Entreprises (-11,8%), qui souffre notamment de l'érosion de la marque *Star Academy* et de la conjoncture difficile affectant la presse magazine ;
- TF1 Vidéo (-28,7%) qui pâtit de l'absence de sortie de titres forts tels que ceux qu'elle avait connus au premier semestre 2004 : *Le Seigneur des Anneaux III* et *Kill Bill Volume 1*. Le second semestre verra la mise sur le marché de titres prometteurs comme *Brice de Nice*, *Iznogoud*, ou *Aviator* ;

Mais aussi par les bonnes performances de

- TPS grâce notamment à la croissance du nombre d'abonnés via l'ADSL. Ainsi sa contribution au chiffre d'affaires est en augmentation de 5,9% ;
- Eurosport International dont le chiffre d'affaires est stable, ce qui constitue une bonne performance en année impaire sans événement sportif majeur ;
- TF1 International dont le chiffre d'affaires est en hausse de 125,2% notamment grâce à TFM qui est, au premier semestre 2005, le premier distributeur en salles français avec entre autres les films *Brice de Nice*, *Iznogoud*, *Aviator* et *Le dernier trappeur*.

Le résultat opérationnel du groupe est en baisse de 3,6% (intégrant la plus-value réalisée lors de la cession de Visiowave, de 14,2M€) à 268,5M€ par rapport au 1^{er} semestre 2004. Cette baisse s'explique principalement par la baisse du chiffre d'affaires du groupe combinée à une hausse de 2,9% du coût de la grille de l'antenne TF1.

Le résultat net part du groupe au premier semestre 2005 est en hausse de 6,3% par rapport au premier semestre 2004, à 176,6M€, soit une marge nette sur chiffre d'affaires de 12%. L'amélioration de la marge nette sur chiffres d'affaires alors même que le résultat opérationnel est en baisse provient essentiellement d'une baisse du coût de l'endettement financier net et de la diminution de la charge d'impôt.

Au 30 juin 2005, Les capitaux propres du groupe atteignent 988,6M€, pour un total de bilan de 3 291,2M€. L'endettement financier net s'élève à 552,8M€, soit 55,9% des capitaux propres.

Au cours du 1^{er} semestre 2005, suite à l'exercice d'options de souscription, 662 400 actions TF1 ont été émises avec une jouissance 1^{er} janvier 2005 ; par ailleurs, TF1 a procédé à l'acquisition et à l'annulation de 1 370 000 actions représentant 0,64% du capital.

³ L'ensemble des données financières présentées sont en normes IFRS

⁴ Annulation du chiffre d'affaires de Studios 107 et Visiowave sur les premiers semestre 2004 et 2005, comme si ces cessions avaient pour date d'effet le 1^{er} janvier 2004

⁵ Source Sécodip

Perspectives

Pour l'exercice 2005, l'évolution du chiffre d'affaires publicitaire de TF1 devrait être dans la tendance du 1^{er} semestre, tandis que, sur des bases comparables (normes comptables et périmètre de consolidation), les autres secteurs devraient connaître une croissance de leurs activités.

La croissance du coût de la grille de l'Antenne TF1 sera limitée à 3% maximum pour l'année 2005.

I) Antennes France

Le pôle antenne France génère un chiffre d'affaires de 1 073,1M€ au premier semestre 2005 et un résultat opérationnel de 224,9M€. Hors Antenne TF1, la marge opérationnelle des autres activités s'améliore de 3pts à 11,6% sur le semestre.

Antenne TF1 (source : Médiamétrie)

Sur les sept premiers mois de l'année 2005, la consommation télévisuelle établit un nouveau record à 3h27 minutes en moyenne par jour auprès des individus âgés de 4 ans et plus, soit un gain de 3 minutes par rapport aux sept premiers mois 2004 et 3h35 en moyenne par jour auprès des femmes de moins de 50 ans soit un gain de 8 minutes par rapport au sept premiers mois 2004.

Sur les 7 premiers mois de l'année, la part d'audience de la chaîne TF1 s'établit à 35,5% sur les femmes de moins de 50 ans (soit une baisse de 0,1 point par rapport à la même période en 2004), et à 32,0% sur les individus âgés de 4 ans et plus (-0,2 point). Rappelons que les sept premiers mois de 2004 ont bénéficié de la diffusion de *la Ferme Célébrités 1* et de *l'Euro 2004 de football*. Ainsi par rapport aux sept premiers mois de l'année 2003, la part d'audience des femmes de moins de 50 ans et des individus de 4 ans et plus est en hausse respectivement de 1,6pt et de 0,7pt.

TF1 conforte sa place de leader en obtenant 94 des 100 meilleures audiences sur les sept premiers mois de l'année. Ce palmarès intègre 16 émissions dont l'audience dépasse les 10 millions de téléspectateurs. C'est le dernier épisode de la fiction de l'été *Dolmen* qui occupe la première place du classement en rassemblant 12,9M de téléspectateurs, pour une part d'audience de 53,1%.

Régie publicitaire (source Secodip)

Sur la période Janvier-juillet 2005, la part de marché de la chaîne s'établit à 54,2%.

Parmi les secteurs en croissance sur la période, on retrouve :

- ⇒ les Télécommunications, en hausse de 18,6% grâce notamment aux opérateurs de télécommunication et surtout la téléphonie mobile (+ 9,7 M€) ;
- ⇒ les Services (+ 8,5%), tirés par les sous-secteurs "marché du travail" (+ 2,8 M€), "services publics" (+ 3,6M€), et "location de biens et services" (+ 1,5 M€);
- ⇒ le secteur Transport, en hausse de 7,1%, avec une part de marché pour TF1 en croissance de 1,6 points.

Sur les sept premiers mois de l'année, plusieurs secteurs sont cependant en retrait :

- ⇒ l'Alimentation, 1^{er} secteur annonceur sur TF1, est en baisse de 9,8% (TF1 améliore cependant sa part de marché de 0,6 point à 58,8%); cette baisse peut être notamment attribuable aux mesures contre l'obésité prises par le gouvernement, ainsi qu'à la renégociation de la Loi Galland entre distributeurs et producteurs ;
- ⇒ la Toiletté-Beauté, qui baisse de 1,6%, mais pour laquelle TF1 améliore sa part de marché de 0,8 point à 55,9% ;
- ⇒ l'Information - Media, en baisse de 20,7%, principalement en raison d'une base de comparaison défavorable (les premiers mois de 2004 ont vu le secteur de la Presse et des Magazines investir de manière significative sur TF1, la publicité en télévision ayant été autorisée pour ce secteur à compter du 1^{er} janvier 2004.)

A fin juillet 2005, les chaînes thématiques présentes sur le câble et satellite représentent 9,1% des recettes publicitaires brutes du marché TV, en hausse de 3,8% par rapport aux 7 premiers mois de l'année 2004.

Les chaînes thématiques France

Les résultats de la vague 9 de l'étude Médiacabsat* ont démontré une fois de plus la bonne santé de l'offre thématique du groupe TF1. TF1 place 6 de ses chaînes dans le Top 10 avec notamment Eurosport qui est désormais 1^{er} ex-aequo avec RTL 9 et TV Breizh qui occupe la 3^{ème} position. Les chaînes thématiques du Groupe ont su attirer les annonceurs et enregistrent, au 1^{er} semestre 2005, une croissance moyenne de leurs recettes publicitaires de 13,6% par rapport au 1^{er} semestre 2004.

Chaînes	Nbre de foyers recevant la chaîne au 30 juin 2005 (en millions)	Nbre de foyers recevant la chaîne au 30 juin 2004 (en millions)	Variation
Eurosport France	5,8	5,4	+ 7,4%
TV Breizh	4,5	4,2	+ 7,1%
LCI	5,4	5,0	+ 8,0%
TMC*	7,1	6,0	+ 14,8%
TF6	2,8	2,6	+ 7,8%
Série Club	2,2	2,2	-
Odyssée	2,1	1,9	+ 8,2%
Histoire	4,2	3,9	+ 7,7%
Ushuaia TV	1,3	-	Ns

* Y compris hertzien en région PACA (environ 2,2 M de foyers) et TNT. Le 3 octobre 2005 TMC sera disponible sur TPS ; environ 7,5M foyers recevront la chaîne.

Autres sociétés

Le chiffre d'affaires de **Téléshopping** est en croissance de 5,8% à 49,1M€ grâce à l'amélioration régulière de l'audience des émissions et une progression du chiffre d'affaires des sites Internet de l'ordre de 47%. Les ventes Internet représentent, au 30 juin 2005, 16% du chiffre d'affaires. Le dynamisme de ce canal de distribution se manifeste par le lancement, en juin 2005, de deux sites : un site Internet mobile sur i-mode et un site de TV interactive disponible sur TPS.

Au second semestre 2005, deux magasins seront ouverts à Paris et le projet Infomercials (le format américain du téléachat) devrait démarrer dès l'automne en France sur certaines chaînes du câble et du satellite.

Le résultat opérationnel de Téléshopping pour le 1^{er} semestre 2005 est égal à 5,9M€.

La contribution de **TF1 Entreprises** au CA consolidé est en baisse de 11,8% à 12,7M€ affectée notamment par l'érosion de la marque *Star Academy*, la difficile conjoncture économique en France et le ralentissement de la consommation des ménages. Néanmoins, TF1 Entreprises compense ce manque à gagner grâce au développement de nouvelles activités (BD...), à l'optimisation de ses contrats de licences et à la signature de nouvelles marques, hors TV. Ainsi, au premier semestre 2005, TF1 Entreprises contribue à hauteur de 2,2M€ au résultat opérationnel consolidé.

Les revenus du pôle interactif **e-TF1** s'élèvent à 30,4M€, en progression de 10,5% bénéficiant notamment du succès rencontré par les émissions *A prendre ou à laisser* et *Attention à la marche*. Par ailleurs l'activité Internet est en progression de 32% grâce à l'augmentation des recettes publicitaires résultant de la hausse de fréquentation du site. Son résultat opérationnel est de 1,8M€.

* Source : neuvième vague MediaCabSat, pour la période du 27 décembre 2004 au 12 juin 2005.

II) Distribution de programmes et de services

A la fin du 1^{er} semestre 2005, l'offre de TPS totalise 1,65M d'abonnés actifs, dont 0,3M au câble. La part de marché de TPS sur les nouveaux abonnés recrutés progresse par rapport au premier semestre 2004.

Au cours du 1^{er} semestre 2005, TPS a continué d'étoffer son offre de programmes, avec entre autres, l'accueil, en exclusivité, des chaînes Ushuaia TV et Eurosport 2, et dès le 13 août 2005, une nouvelle chaîne, TPS Foot, consacrée, comme son nom l'indique, au football. Par ailleurs, un contrat d'exclusivité avec Don King a été signé, pour diffuser tous les combats de boxe organisés par celui-ci jusqu'en 2006.

TPS a aussi annoncé son partenariat avec Neuf Télécom, pour la diffusion de ses offres de programmes sur le réseau ADSL de l'opérateur, qui comptait, fin 2004, près de 440 000 abonnés. Fin 2005, c'est près de 10M de foyers qui seront en mesure de recevoir l'offre de TPS par la ligne téléphonique.

Au cours du 1^{er} semestre 2005, la contribution (à hauteur de 66%) de TPS au chiffre d'affaires consolidé s'élève à 198,0M€, soit une croissance de 5,9% par rapport au 1^{er} semestre 2004. Le résultat opérationnel s'élève à 4,6M€.

Pour l'année 2005, TPS devrait recruter environ 80 000 abonnés supplémentaires, essentiellement au travers de son offre ADSL. TPS confirme son atteinte de point mort en 2005.

III) Droits Audiovisuels

Le pôle Droits Audiovisuels génère un chiffre d'affaires de 106,2M€ sur le premier semestre 2005. Le résultat opérationnel progresse d'environ 15% et affiche une rentabilité de 7,3% en amélioration de 1,9pts.

TF1 Vidéo (y.c. RCV et CIC) voit sa contribution au chiffre d'affaires consolidé baisser de 28,7%, à 67M€, en raison notamment de l'absence de titres forts au 1^{er} semestre 2005 alors qu'au 1^{er} semestre 2004, les titres *Le Seigneur des Anneaux III* et *Kill Bill Volume 1* avaient généré un très important volume de ventes. Néanmoins la situation pourrait se rétablir au second semestre grâce à la sortie de *Brice de Nice*, *Iznogoud* ou encore *Aviator*. Par ailleurs, le secteur de la vidéo, dans son ensemble, doit faire face à une conjoncture difficile dans les activités locative et kiosque. Le résultat opérationnel de TF1 Vidéo pour le 1^{er} semestre est de 7,3M€.

S'appuyant sur le succès en salle d'*Iznogoud*, du *Dernier Trappeur*, d'*Aviator* et surtout de *Brice de Nice*, TF1 International augmente sa contribution au chiffre d'affaires consolidé de 125,2% à 34,0M€. Son résultat opérationnel pour le 1^{er} semestre est de 0,7M€.

IV) Antennes internationales

➤ **Eurosport : plus de 100M foyers abonnés !**

Eurosport est reçue en Europe par près de 104,1M de foyers au 30 juin 2005 dont 54,2M de foyers payants (soit + 4,1M par rapport à fin juin 2004). La chaîne privilégie les retransmissions en direct de grands événements sportifs tout au long de l'année. Cette politique s'avère payante, avec une croissance rapide du nombre d'abonnés. Par ailleurs, Eurosport renforce son implication dans le monde du sport avec l'organisation du championnat du monde de voitures de tourisme (FIA WTCC).

Lancée le 10 janvier 2005, la chaîne Eurosport 2 est déjà distribuée en 6 langues (anglais, polonais, turc, grec, français et italien) auprès de 17,3M de foyers, ce qui est un score remarquable six mois après son lancement. Cette réussite prouve la force et la renommée de la marque Eurosport en Europe. Véritable complément d'Eurosport, Eurosport 2 propose une grille de programmes orientée vers un public plus jeune et associant des news, des magazines et 1 800 heures d'événements sportifs par an dont 450 heures de directs exclusifs.

La chaîne d'information sportive Eurosportnews s'est installée durablement en dehors d'Europe notamment en Afrique du Sud, en Inde, en Malaisie, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle reste néanmoins distribuée en Europe auprès de 4,6 millions de foyers, dont 98% de foyers payants.

Par ailleurs, eurosport.com et ses 5 versions locales ont confirmé leurs bonnes performances avec une augmentation importante de la fréquentation (+78% de visites par rapport à fin juin 2004), soit une moyenne de plus de 10M de visites par mois.

La contribution d'Eurosport International au chiffres d'affaires à fin juin 2005 est stable à 124,6M€. L'absence d'évènements sportifs majeurs au 1^{er} semestre 2005 entraînant un recul du chiffre d'affaires publicitaire de 7%, est compensée par la croissance du nombre d'abonnés et l'intégration des sociétés gérant le championnat du monde de voitures de tourisme 2005.

Le résultat opérationnel d'Eurosport International atteint 22,2M€ (contre 21,9M€ au 30 juin 2004), pour une rentabilité opérationnelle de 17,8% au 30 juin 2005.

La contribution d'Eurosport International au résultat net du Groupe à fin juin 2005 est de 9,9M€ soit une progression de 15,1% par rapport à juin 2004, s'expliquant par la baisse du coût de l'endettement financier net.

V) Point social

L'évolution des effectifs du groupe TF1 est en légère augmentation aussi bien chez TF1 SA que dans les filiales sur le 1^{er} semestre 2005 (3 889 personnes) par rapport au 31 décembre 2004 (3 867 personnes). Ces chiffres intègrent la cession de Sudios 107 et de Visiowave et de l'acquisition de TMC au premier semestre 2005.

VI) Titre

Au 22 août 2005, l'action TF1 clôture à 21,5€, soit une baisse de 6,1% depuis le 1^{er} janvier, à comparer avec une hausse de 17,4% de l'indice CAC 40 et de 18,2% de l'indice SBF 120. La valorisation boursière au 22 août 2005 du Groupe TF1 est de 4,8 milliards d'euros.

VII) Actionariat

A la connaissance du Conseil, la structure de l'actionariat au 30 juin 2005, est la suivante :

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Bouygues	91 797 585	42,9%	42,9%
Société Générale	3 100 000	1,4%	1,5%
Total actionnaires agissant de concert ⁽¹⁾	94 897 585	44,3%	44,4%
Autres France ^{(2) (3)}	73 521 576	34,4%	34,4%
<i>dont salariés</i>	<i>8 009 049</i>	<i>3,7%</i>	<i>3,7%</i>
Autodétention	251 537	0,1%	0,0%
Europe (hors France) ⁽³⁾	36 524 289	17,1%	17,1%
Autres ⁽³⁾	8 857 142	4,1%	4,1%
Total	214 052 129	100,0%	100,0%

(1) Concert déclaré par Euronext le 23 février 1994

(2) Incluant les porteurs non identifiés

(3) Estimations relevé Euroclear

VIII) Présentation analytique du compte de résultat consolidé (normes IFRS)

(en millions d'Euros)	1 ^{er} sem.05	1 ^{er} sem.04	2004
<i>Antenne TF1</i>			
Recettes de Publicité	881,2	889,5	1 645,5
Coût de la régie	(46,3)	(47,5)	(86,3)
RECETTES NETTES DIFFUSEUR	834,9	842,0	1 559,2
<i>Prélèvements obligatoires</i>			
- Auteurs	(33,7)	(34,5)	(63,9)
- CNC	(43,8)	(44,1)	(81,5)
<i>Coûts de diffusion</i>			
- TDF, Satellites, Circuits	(27,5)	(28,0)	(56,5)
<i>Coût de la grille</i>	(451,7)	(439,0)	(893,2)
MARGE BRUTE GRILLE	278,2	296,4	464,1
Recettes diversifications et divers et autres produits de l'activité	580,6	602,7	1 201,2
Autres charges opérationnelles	(525,7)	(540,4)	(1 138,4)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(64,6)	(80,2)	(143,9)
RESULTAT OPERATIONNEL	268,5	278,5	383,0
Coûts de l'endettement financier net	(8,2)	(11,0)	(20,6)
Autres produits et charges financiers	4,2	0,1	2,0
Charge d'impôt	(86,8)	(99,9)	(136,2)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(2,2)	(2,9)	(5,0)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	175,5	164,8	223,2
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0,0	0,0	0,0
RÉSULTAT NET	175,5	164,8	223,2
Résultat hors groupe	1,1	1,3	1,5
RÉSULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE	176,6	166,1	224,7

E/ Rapport des Commissaires aux comptes

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'examen limité de l'information semestrielle 2005. Comptes arrêtés au 30 juin 2005

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L.232 7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société TF1, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le Règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose :

- les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;
- les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris et à Paris La Défense, le 31 août 2005

Les Commissaires aux comptes,

MAZARS & GUERARD
Michel ROSSE

SALUSTRO REYDEL
Jean-Pierre CROUZET

F/ Présentation des comptes consolidés (normes IFRS) ⁶

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)

	1 ^{er} sem.05	1 ^{er} sem.04	2004
Chiffre d'affaires	1 469,9	1 494,9	2 849,6
Recettes de Publicité	948,0	955,3	1 781,1
<i>ANTENNE TF1</i>	881,2	889,5	1 645,5
<i>AUTRES CHAINES</i>	66,8	65,8	135,6
Recettes de la diversification	513,8	529,8	1 048,3
Ventes de prestations techniques	8,1	9,8	20,2
Autres produits de l'activité	0,2	1,1	3,2
Consommation de production externe	(342,5)	(295,2)	(644,6)
Autres achats consommés et variation de stocks	(236,2)	(265,0)	(516,0)
Charges de personnel	(186,2)	(186,4)	(383,1)
Charges externes	(295,2)	(290,3)	(611,6)
Impôts et taxes	(71,0)	(68,7)	(130,2)
Dotations nettes aux amortissements	(49,5)	(52,4)	(100,6)
Dotations nettes aux provisions	(15,1)	(27,8)	(43,3)
Autres produits et charges opérationnels	(20,2)	(31,7)	(40,4)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	254,2	278,5	383,0
Autres produits et charges opérationnels non courants	14,3	0,0	0,0
RÉSULTAT OPERATIONNEL	268,5	278,5	383,0
Coût de l'endettement financier brut	(10,2)	(11,8)	(22,6)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2,0	0,8	2,0
Coûts de l'endettement financier net	(8,2)	(11,0)	(20,6)
Autres produits et charges financiers	4,2	0,1	2,0
Charge d'impôt	(86,8)	(99,9)	(136,2)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(2,2)	(2,9)	(5,0)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	175,5	164,8	223,2
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0,0	0,0	0,0
RÉSULTAT NET	175,5	164,8	223,2
Résultat hors groupe	1,1	1,3	1,5
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	176,6	166,1	224,7
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	214 291	214 048	214 229
Résultat net par action (en euros)	0,82	0,77	1,05
Résultat net dilué par action (en euros)	0,82	0,77	1,04

⁶ Ces comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2005 ont fait l'objet d'un examen limité par nos commissaires aux comptes

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	30.06.05 Net	31.12.04 Net	30.06.04 Net
Immobilisations incorporelles	141,8	125,1	120,4
Droits audiovisuels	112,4	92,8	88,8
Autres immobilisations incorporelles	29,4	32,3	31,6
Ecart d'acquisition	875,5	889,0	876,5
Immobilisations corporelles	202,2	208,2	215,7
Participations dans les entreprises associées	43,0	45,1	43,9
Autres actifs financiers	10,8	10,7	12,5
Actifs d'impôts	41,1	52,4	41,7
TOTAL ACTIF NON COURANT	1 314,4	1 330,5	1 310,7
Stocks et en cours	583,7	551,4	584,8
Programmes et droits de diffusion	570,3	535,4	572,8
Matières premières et approvisionnements	13,4	16,0	12,0
Clients et autres débiteurs	1 331,7	1 218,6	1 372,2
Instruments financiers dérivés de change	2,2	0,9	1,6
Instruments financiers dérivés de taux	26,3	11,3	6,8
Trésorerie et équivalents	32,9	158,9	27,7
TOTAL ACTIF COURANT	1 976,8	1 941,1	1 993,1
Actifs d'activités en cours de cession	0,0	0,0	0,0
TOTAL DE L'ACTIF	3 291,2	3 271,6	3 303,8

PASSIF (en millions d'euros)	30.06.05	31.12.04	30.06.04
Capital	42,8	43,0	43,1
Primes et réserves	769,9	707,0	707,9
Résultat consolidé de l'exercice	176,6	224,7	166,1
Total capitaux propres part du groupe	989,3	974,7	917,1
Intérêts minoritaires	(0,7)	0,8	1,2
Total capitaux propres	988,6	975,5	918,3
Emprunts long terme	531,6	524,3	508,6
Provisions non courantes	30,4	30,1	22,8
Passif d'impôts non courants	54,6	62,6	71,9
Total passifs non courants	616,6	617,0	603,3
Dettes financières à court terme ⁽¹⁾	78,9	57,1	127,9
Instruments financiers dérivés de change	0,2	4,1	0,4
Instruments financiers dérivés de taux	1,5	2,5	4,0
Fournisseurs et autres créditeurs	1 543,9	1 557,3	1 588,0
Provisions courantes	61,5	58,1	61,9
Total passif courants	1 686,0	1 679,1	1 782,2
Passifs d'activités en cours de cession	0,0	0,0	0,0
TOTAL PASSIF	3 291,2	3 271,6	3 303,8
<i>(1) Dont concours bancaires courants</i>	0,2	16,6	10,9

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)		Capital	Réserves consolidées	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/03		43,0	843,1	886,1
Augmentation de capital	(1)	0,1	3,6	3,7
Distribution de dividendes			(139,1)	(139,1)
Variation de change et divers			(0,2)	(0,2)
Opérations sur actions propres		(0,1)	1,2	1,1
Instruments sur actions propres			(4,5)	(4,5)
Paievements fondés sur des actions	(2)		3,8	3,8
Résultat enregistré directement en capitaux propres	(3)		(0,9)	(0,9)
Résultat net 2004			224,7	224,7
Capitaux propres au 31/12/04		43,0	931,7	974,7
Augmentation de capital	(1)	0,1	6,5	6,6
Opérations sur actions propres	(4)	(0,3)	(32,3)	(32,6)
Paievements fondés sur des actions	(2)		2,4	2,4
Résultat enregistré directement en capitaux propres	(3)		0,2	0,2
Distribution de dividendes			(138,7)	(138,7)
Résultat net au 30 juin 2005			176,6	176,6
Capitaux propres au 31/06/05	(5)	42,8	946,4	989,2

(1) Exercice d'options de souscription d'actions.

(2) Ce montant correspond à la contrepartie de la charge notionnelle comptabilisée, dans le résultat de la période, au titre de la juste valeur des options de souscriptions d'actions.

(3) Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat.

(4) Réduction de capital par annulation d'actions propres.

(5) Le capital est divisé en 214 052 129 actions ordinaires de 0,2 €, entièrement libérées.

TABLEAU DE FINANCEMENT

EN FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)	1 ^{er} sem.05	1 ^{er} sem.04	2004
Résultat de l'exercice	175,5	164,8	223,2
Amortissements et provisions	51,4	51,6	97,5
- Immobilisation incorporelles	24,0	25,7	48,8
- Immobilisation corporelles	23,2	24,7	48,4
- Immobilisation financières	0,0	(3,4)	(6,6)
- Charges à répartir	0,0	0,0	0,0
- Ecart d'acquisition	0,0	11,9	10,8
- Provisions risques et charges	4,2	(7,3)	(3,9)
Subventions rapportées au compte de résultat	(6,2)	(2,5)	(7,7)
Profits / pertes latents de réévaluation (juste valeur)	(6,2)	(3,3)	(0,3)
Charges et produits calculés liés aux stock option et assimilés	2,5	1,7	3,8
Résultats de cessions d'actifs	(20,3)	7,6	8,1
Quote part des sociétés mises en équivalence	2,2	2,9	5,0
Produits de dividendes (litres non consolidés)	(0,1)	0,0	(1,7)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	198,8	222,8	327,9
Charge d'intérêt nette	9,9	13,5	25,9
Charge d'impôt (y.c. impôts différés)	86,8	99,9	136,2
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	295,5	336,2	490,0
Impôts versés	(95,8)	(84,4)	(148,3)
Variation du BFR lié à l'activité (y.c. dette liée aux avantages au personnel)	(156,5)	(179,6)	(10,0)
FLUX NET de TRÉSORERIE généré par l'activité	43,2	72,2	331,6
Décassements liés aux acquisitions d'immos corporelles et incorporelles	(57,8)	(31,9)	(70,4)
Encaissements liés aux cessions d'immos corporelles et incorporelles	1,9	0,4	4,4
Décassements liés aux acquisitions d'immos financières	0,0	(4,2)	(3,3)
Encaissements liés aux cessions d'immos financières	0,0	0,0	2,2
Incidence des variations de périmètre	37,5	(45,2)	(54,4)
Dividendes reçus	0,0	0,0	1,7
Variation des prêts et avances consentis	(0,1)	0,0	0,2
FLUX NET de TRÉSORERIE liés aux opérations d'investissement	(18,5)	(80,9)	(119,5)
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital	0,0	0,0	0,0
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks-options	6,6	2,6	3,7
Rachats et reventes d'actions propres	(32,6)	0,0	1,3
Souscription au capital de sociétés mises en équivalence	0,0	0,0	(3,3)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(138,9)	(139,4)	(139,4)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	48,1	73,1	15,0
Remboursements d'emprunts (y.c. contrats de location-financement)	(12,0)	(84,6)	(104,2)
intérêts financiers nets versés (y.c. contrats de location-financement)	(5,5)	(1,9)	(25,2)
FLUX NET de TRÉSORERIE liés aux opérations de financement	(134,3)	(150,2)	(252,1)
Incidence de la variation des taux de change	0,0	0,0	0,0
Incidence des variations de principes comptables	0,0	(0,1)	(1,9)
Incidence des variations de juste valeur	0,0	(8,4)	0,0
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(109,6)	(167,4)	(41,9)
Trésorerie au début de l'exercice	142,3	184,2	184,2
Trésorerie à la clôture de l'exercice	32,7	16,8	142,3

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe TF1 au 30 juin 2005 ont été établis en conformité avec les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), émis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002.

TF1 a choisi d'établir ses états financiers consolidés au 30 juin 2005 selon les règles suivantes :

- les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des états financiers (hors annexe), sont conformes au référentiel IFRS adopté au 30 juin 2005 par l'Union Européenne,
- la présentation des notes annexes semestrielles suit, conformément à l'option offerte par l'AMF (article 221-5 du règlement général de l'AMF), la recommandation 99 R-01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux comptes intermédiaires.

La préparation des états financiers en normes IFRS au 30 juin 2005 repose sur les normes et interprétations publiées à cette date, adoptées par l'Union Européenne, et sur les options retenues par le groupe TF1. Une information comparative au 30 juin et au 31 décembre 2004 a également été établie selon les mêmes principes.

Compte tenu du fait que l'information comparative 2004 jointe aux comptes consolidés 2005 devra être établie sur la base des principes applicables au 31 décembre 2005, il ne peut être exclu que le groupe TF1 doive, le cas échéant, la modifier pour tenir compte des évolutions éventuelles des normes IFRS et de leur adoption par l'Union Européenne.

Les principes et méthodes comptables appliqués dans les comptes semestriels 2005 sont décrits ci-après.

1.1. Méthodes de consolidation

- *Filiales*

Les sociétés sur lesquelles TF1 exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités. Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle. La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les entités détenues par TF1 dans lesquelles le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles est contractuellement partagé avec une ou plusieurs parties dont aucune n'exerce seule le contrôle effectif sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Selon cette méthode, le groupe inclut sa quote-part dans les actifs, passifs, produits et charges de la filiale dans les postes appropriés des états financiers consolidés.

- *Entreprises associées*

Les entreprises associées se définissent comme les participations, différentes des filiales, dans lesquelles le groupe est en mesure d'exercer une influence notable, c'est à dire lorsqu'il a le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle de l'entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque la société-mère dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant reflétant la part du groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

- *Transactions éliminées en consolidation*

Les soldes et les transactions intra-groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Cette élimination est pratiquée au prorata de l'intérêt du groupe dans l'entreprise pour les filiales consolidées par intégration proportionnelle.

1.2. Méthode de conversion des éléments en devises

- Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le cours de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monnaïres libellés dans une devise étrangère qui sont comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

- Etats financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « écarts de conversion » (« Primes et réserves ») des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres. Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

1.3. Actifs non courants

1.3.1. Droits audiovisuels

Dans cette rubrique figurent les parts de films et de programmes audiovisuels coproduits par TF1 Films Production, TF1 Vidéo, Glem et Téléma, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 International, TCM DA, TF1 Entreprises et CIBY DA, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique et Baxter.

Les droits audiovisuels sont comptabilisés à leur coût historique. L'inscription en immobilisation, ainsi que les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

Date d'inscription en immobilisation	Modalités d'amortissement			
	Part coproducteur	Droits audiovisuels Distribution	Droits audiovisuels Négoce	Droits musicaux
Dernier tour de manivelle	sur recettes			
Visa d'exploitation	3 ans linéaire			
Signature du contrat		3 ans linéaire ou sur recettes	5 ans linéaire	2 ans 75% 1 ^{ère} année 25% 2 ^{ème} année

La modalité d'amortissement retenue pour les films coproduits par TF1 Films Production et Téléma est celle qui permet d'amortir les films le plus rapidement possible ; la méthode peut donc différer d'un film à l'autre.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée individuellement, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur comptable après amortissement.

1.3.2. Ecarts d'acquisition

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur.

L'écart résiduel est inscrit au poste « écarts d'acquisitions » et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, déterminées conformément à la méthode décrite à la note 1.3.4 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

1.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. La dotation aux amortissements est comptabilisée selon le mode linéaire, sur la durée prévue d'utilisation des actifs :

Constructions :	25 à 50 ans
Equipements techniques :	3 à 7 ans
Autres installations, outillage et mobilier :	2 à 10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits ou les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

- *Contrats de location :*

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe TF1 supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété des biens sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Antérieurement à la transition aux normes IFRS, seuls les contrats de crédit-bail étaient retraités en consolidation.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation.

1.3.4. Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur d'entrée des actifs immobilisés, en conformité avec les principes comptables du groupe, est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

En particulier, la valeur au bilan des actifs incorporels (hors droits audiovisuels évalués selon les principes décrits à la note 1.3.1) et des écarts d'acquisition est comparée à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent. La valeur d'usage de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus du plan d'affaires à moyen terme élaboré par la direction de l'entité concernée ;
- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital du groupe TF1 et en ajustant ce dernier pour en déduire un « taux avant impôt » ;

- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'Unité Génératrice de Trésorerie est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé de ses actifs immobilisés (y compris écarts d'acquisition) ; une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T., et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

1.3.5. Actifs financiers

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées au bilan selon la méthode de la mise en équivalence, décrite à la note 1.1.

Les autres actifs financiers sont principalement composés de participations dans des sociétés sur lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable.

1.3.6. Coûts d'emprunt

Dans le cadre de la transition vers le référentiel IFRS, le groupe a décidé d'opter pour la méthode préférentielle définie par IAS 23, méthode selon laquelle les coûts d'emprunt supportés au cours de la période de production sont exclus du coût des actifs immobilisés.

1.4. Programmes et droits de diffusion

a) La rubrique « programmes et droits de diffusion » recouvre :

- la production propre, constituée des émissions réalisées par les sociétés du groupe TF1 pour l'antenne TF1,
- la production externe, constituée des droits de diffusion acquis par les chaînes du groupe, et de la part coproducteur relative aux émissions réalisées pour le compte des chaînes du groupe.

b) Un programme est considéré comme diffusable et inscrit en stock lorsque les deux conditions suivantes sont réalisées :

- l'acceptation technique (pour la production propre et la production externe)
- l'ouverture des droits (pour la production externe)

La production externe non diffusée dont les droits ont expiré fait l'objet d'une réforme.

c) Les principes de valorisation des programmes et droits de diffusion sont les suivants :

- la production propre est valorisée à son coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production) ;
- les droits de diffusion et les coproductions sont valorisés à leur coût d'acquisition, diminué, à la clôture de chaque exercice, des consommations calculées selon les modalités indiquées au paragraphe "d".

d) Les programmes de TF1 SA (qui constituent la part prépondérante des stocks de programmes du groupe) sont réputés consommés lors de leur diffusion, selon les modalités suivantes :

d.1 Achats de droits de télédiffusion, coproductions de programmes et coproductions déléguées d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes

Ces programmes sont consommés à 100% lors de leur première diffusion, sauf cas particuliers non significatifs.

d.2 Coproductions déléguées d'une durée unitaire égale ou supérieure à 52 minutes

Ces programmes sont consommés à 100% lors de leur première diffusion, sauf en cas de diffusions multiples où ils sont consommés à 80% lors de leur première diffusion et à 20% à la deuxième.

d.3 Achats de droits de télédiffusion de films longs métrages, téléfilms, séries et dessins animés

Ces programmes sont consommés à 100% lors de leur première diffusion, sauf en cas de diffusions multiples où ils sont consommés à 50% à la première diffusion et 50% à la deuxième.

d.4 Tous les autres programmes de TF1 SA sont consommés à 100% dès leur première diffusion.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il est probable qu'un programme donné ne sera pas diffusé.

1.5. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Ces instruments comprennent des accords de swap et des options de taux d'intérêt, ainsi que des achats à terme de devises et des options de change.

Certains instruments financiers font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ils ont donné lieu à la mise en place d'une documentation conforme à la norme IAS 39. En fonction de la nature de l'élément couvert, le Groupe a procédé à deux formes de comptabilisation :

- couverture de juste valeur (élément comptabilisé au bilan) : comptabilisation symétrique des variations de juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument de couverture en résultat.
- couverture de flux de trésorerie futurs : comptabilisation des variations de juste valeur de l'instrument financier en capitaux propres jusqu'au dénouement de l'opération.

D'autres instruments financiers ne sont pas traités comme des instruments de couverture car ils ne satisfont pas aux critères de qualification fixés par la norme IAS 39, ou parce que le Groupe a choisi de ne pas leur appliquer la comptabilité de couverture afin de ne pas alourdir exagérément ses procédures administratives. Dans ce cas, tout profit ou perte résultant des variations de valeur de marché est comptabilisé en résultat.

1.6. Dettes financières long terme

La comptabilisation de l'emprunt obligataire obéit aux principes suivants :

- la partie non couverte de l'emprunt (net des frais d'émission) est évaluée au coût amorti,
- la partie de l'emprunt ayant fait l'objet d'une couverture de taux, est comptabilisée selon la méthode de couverture de juste valeur énoncée ci-dessus ;

Les autres dettes financières sont principalement constituées de la dette relative aux contrats de location-financement (cf note 1.3.3).

1.7. Provisions et passifs éventuels

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que cette sortie de ressources n'est pas déjà couverte par un passif. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision.

Les passifs éventuels sont ceux dont l'existence doit être confirmée par la survenance d'événements futurs, ou pour lesquels la sortie de ressource ne peut être évaluée de manière fiable.

1.8. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

1.9. Présentation et comptabilisation des produits de l'activité

Les produits de l'activité du groupe TF1 sont reconnus dès lors que :

- Les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au groupe de manière probable ;
- le montant des revenus peut être mesuré d'une façon fiable ;
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Plus spécifiquement, on distingue les principes suivants de reconnaissance du chiffre d'affaires, par type d'activité :

Les ventes d'espace publicitaire sont constatées lorsque la publicité ou le spot publicitaire correspondant est diffusé. Le produit d'opérations d'échange est constaté si les biens ou services faisant l'objet d'opérations d'échanges sont de nature différente et si le produit de ces opérations a une substance économique et peut être mesuré de manière fiable. Le produit d'opérations d'échanges est valorisé à la juste valeur des biens ou services reçus, corrigée d'éventuels mouvements de trésorerie associés à la transaction.

Les ventes de droits audiovisuels sous licence sont constatées lorsque le bénéficiaire de la licence a reconnu le programme comme étant conforme aux conditions du contrat de licence (acceptation technique).

En ce qui concerne les *ventes de marchandises et de produits* des activités d'édition et de distribution, le chiffre d'affaires est présenté net des prévisions de retour attendus et des reversements effectués dans le cadre de certains contrats de mandat de distribution.

Les abonnements au service de télévision par satellite de TPS sont comptabilisés en produits de manière linéaire sur la durée de la prestation correspondante. Les remises accordées aux clients lors de leur souscription aux offres sont comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires ; les autres coûts d'acquisition sont enregistrés en charges d'exploitation lorsqu'ils sont encourus.

1.10. Paiements en actions

TF1 a attribué au personnel des options de souscription d'actions qui, lors de leur exercice, donnent lieu à l'émission d'actions nouvelles par augmentation de capital. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, qui couvre les paiements fondés sur des actions, une charge de personnel est comptabilisée à hauteur de la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des instruments de capitaux propres reçus. Cette charge, qui est évaluée à la date d'attribution des options sur la base du modèle de Black-Scholes-Merton, est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1er janvier 2004 ont fait l'objet d'un retraitement.

2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les variations de périmètre intervenues *entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2005* sont les suivantes :

- la prise de participation complémentaire dans la société TV Breizh a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 71,1% à 73,8% ;
- la société Comique Compagnie, liquidée au cours du premier trimestre, est sortie du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2005 ;
- la société Studios 107, cédée à Atlantic Media le 25 mai 2005, a été exclue du périmètre de consolidation avec une date d'effet au 01 avril 2005 ;
- la participation du groupe TF1 dans la société Visiowave a été cédée au cours du second trimestre à General Electric Security, Inc. Visiowave est sortie du périmètre de consolidation avec une date d'effet au 1er avril 2005 ; la plus-value consolidée avant impôt dégagée lors de cette cession s'élève à 14,2 M€ et a été comptabilisée en résultat opérationnel non courant.

Les principales variations de périmètre *entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005* sont les suivantes :

- au cours de l'exercice 2004 mais postérieurement au 30 juin, ont été consolidées pour la première fois par la méthode de l'intégration globale les sociétés Kigema Sport Organisation, Super Racing Week-end Events et Histoire (sociétés acquises) ainsi que Yagan Productions (société créée).
- les sociétés Cabale et Mikado, auparavant consolidées par la méthode de l'intégration globale, sont sorties du périmètre au 31 décembre 2004.

Par ailleurs, TF1 et AB Groupe ont finalisé l'achat de TMC auprès du groupe Pathé, après l'agrément délivré par le CSA le 18 février 2005. TF1 et AB sont donc désormais, via une société commune détenue à parité (Monte Carlo Participations), propriétaires à 40% chacun de TMC, les 20% restants demeurant propriété de la Principauté de Monaco. La société TMC détient elle-même 100% de la société Monégasque des Ondes, opérateur commercial du programme. La quote-part de résultat du premier semestre 2005 de ces trois sociétés revenant à TF1, a été comptabilisée en provision pour risques et charges (perte de 1,6 M€). Ces trois sociétés devraient être consolidées lors du prochain arrêté intermédiaire.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 30 juin 2005.

4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières à long terme s'élèvent à 531,6 M€ au 30 juin 2005, et comprennent essentiellement:

- l'emprunt obligataire, dont la juste valeur, déduction faite des frais d'émission, s'élève au 30 juin 2005 à 517,6 M€
- la part long terme de la dette liée aux contrats de location-financement pour un montant de 14,0 M€

Les emprunts et dettes financières à court terme s'élèvent à 78,9 M€ au 30 juin 2005, et comprennent essentiellement:

- des lignes de crédit bancaires bilatérales pour un montant de 47,1 M€
- des comptes courants pour 13,8 M€
- les intérêts courus sur l'emprunt obligataire pour 13,8 M€
- la part court terme de la dette liée aux contrats de location-financement pour 3,2 M€

5. INFORMATIONS SECTORIELLES au 30 JUIN 2005

(Contributions en M€)	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel		
	06/2005	06/2004	12/2004	06/2005	06/2004	12/2004
Antennes France	1 073,1	1 081,6	2 015,0	224,9	241,9	341,3
Distribution	198,0	186,9	379,6	4,6	10,4	2,0
Droits audiovisuels	106,2	125,7	236,0	7,8	6,8	13,9
Antennes internationales	124,6	124,7	253,7	22,2	21,9	26,7
Activités diverses	(5,1)	4,5	19,6	9,0	(2,5)	(0,9)
Eliminations inter-secteurs	(26,9)	(28,5)	(54,3)	-	-	-
Total	1 469,9	1 494,9	2 849,6	268,5	278,5	383,0

6. INFORMATION EN NORMES IFRS SUR LES PERIODES COMPARATIVES

Les états financiers au 31 décembre 2004 établis en normes IFRS ont été présentés et commentés dans le document « Transition aux normes IFRS ».

Les principaux impacts des normes IFRS sur les états financiers au 30 juin 2004 sont exposés ci-après.

6.1. Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2004

(en M€)	1er janvier 2004	Exercice d'options de souscription d'actions	Dividende distribué	Variations de change	Autres mouvements	Résultat net 06/2004	30 juin 2004
Capitaux propres en normes françaises	866,1	2,6	(139,4)	0,1	1,5	160,2	891,1
Retraitement du siège social	30,9						30,9
Instruments financiers	(2,8)				(0,3)	3,6	0,5
Instruments sur actions propres	2,1						2,1
Paiements en actions					1,7	(1,7)	0,0
Ecarts d'acquisition						3,8	3,8
Autres ajustements	(0,2)				(0,2)	0,1	(0,3)
Impôt différé	(8,6)					(1,2)	(9,8)
Capitaux propres en normes IFRS	887,5	2,6	(139,4)	0,1	2,7	164,8	918,3
Dont :							
Part des minoritaires	1,4		(0,4)		1,5	(1,3)	1,2
Part du groupe	886,1	2,6	(139,0)	0,1	1,2	166,1	917,1

6.2. Compte de résultat au 30 juin 2004

En M€	06/2004 Normes françaises	Retraitements IFRS	Reclassements IFRS	06/2004 Normes IFRS	
Chiffre d'affaires	1 480,7		14,2	1 494,9	Chiffre d'affaires
Divers	9,6		(8,5)	1,1	Autres produits de l'activité
<i>Total Produits d'exploitation</i>	<i>1 490,3</i>				
Consommation de production externe	(295,2)			(295,2)	Consommation de production externe
Charges de personnel	(184,8)	(1,6)	(265,0)	(265,0)	Autres achats consommés et var. stocks
Autres charges d'exploitation	(669,9)	0,1	(290,4)	(290,3)	Charges de personnel
Dotations nettes aux amortissements	(52,3)	(0,1)	(68,7)	(68,7)	Charges externes
Dotations nettes aux provisions	4,8	(11,8)	669,9	(31,7)	Impôts et taxes
<i>Total Charges d'exploitation</i>	<i>(1 197,4)</i>				
Résultat d'exploitation	292,9	(13,4)	(1,0)	278,5	Résultat opérationnel
Produits financiers	14,1		(14,1)		
Charges financières	(28,7)	0,2	28,5		
Total Résultat financier	(14,6)	0,2	14,4		
		(0,5)	(11,3)	(11,8)	Coût de l'endettement financier brut
			0,8	0,8	Produits de trésorerie et d'équiv. de trésorerie
		(0,5)	(10,5)	(11,0)	Coût de l'endettement financier net
Résultat courant des entr. intégrées	278,3	3,8	(3,7)	0,1	Autres produits et charges financiers
Produits (pertes) exceptionnels	(0,8)		0,8		
Dotation nette amort. Écarts acq.	(15,8)	15,8			
Impôt sur les résultats	(98,6)	(1,3)		(99,9)	Impôt sur les résultats
Quote-part de résultat des S.M.E.	(2,9)			(2,9)	Quote-part de résultat des S.M.E.
Résultat net	160,2	4,6	(0,0)	164,8	Résultat net des activités poursuivies
Part des minoritaires	1,3			1,3	Part revenant aux intérêts minoritaires
Résultat net (part du groupe)	161,5	4,6	(0,0)	166,1	Résultat net consolidé (part du groupe)

Les principaux retraitements sur le compte de résultat au 30 juin 2004 sont les suivants :

- comptabilisation d'une charge de personnel d'un montant de (1,6 M€) correspondant aux options de souscription d'actions attribuées au personnel,
- comptabilisation des variations de valeur des instruments financiers pour un montant de 3,5 M€ avant impôt,
- suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition pour un montant de 15,8 M€ partiellement compensée par la dépréciation d'écarts d'acquisition consécutive à des tests de perte de valeur pour (11,8 M€), soit un impact net de 4,0 M€

Les reclassements affectant le compte de résultat au 30 juin 2004 établi en normes IFRS sont quasi-exclusivement liés à l'application de la recommandation 2004-R.02 du Conseil National de la Comptabilité, qui propose un format de compte de résultat dans le cadre du référentiel comptable international.

7. COMPTES DE LA SOCIETE TF1 SA EN NORMES FRANCAISES

(en M€)	1er semestre 2005	1er semestre 2004	Exercice 2004
Chiffre d'affaires	841,9	848,2	1 572,1
Résultat d'exploitation	219,9	242,6	357,8
Résultat net	192,7	159,2	155,8

Cette page a été laissée blanche intentionnellement

Télévision Française 1

Société anonyme au capital de 42 810 425,80 €. – R.C.S. Nanterre B 326 300 159
Courrier à adresser à TF1 : 1, quai du Point du Jour – 92656 Boulogne Cedex – France
Tél : (33) 1 41 41 12 34
Siège social : 1, quai du Point du Jour – 92656 Boulogne Cedex – France

Contacts :

Département Relations Investisseurs

Tél : 33 1 41 41 27 32, Fax : 33 1 41 41 29 10

Internet : <http://www.tf1finance.fr> E-mail: comfi@tf1.fr